



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prix du lait bio

Question écrite n° 45106

Texte de la question

Mme Michèle Victory appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la production française de lait biologique qui a augmenté à un tel rythme que les coopératives, incapables de l'écouler sur le marché, se sont vues contraintes d'abaisser le prix versé aux éleveurs. Ceux-ci voient leur situation fragilisée, alors que la production ne cesse d'accroître. À ce jour, en Ardèche, certains producteurs en lait bio se voient proposer un prix pour 1000 litres de lait bio inférieur à ce que l'on propose pour 1000 litres de lait conventionnel. Pour l'année 2021, le surplus de production est estimé à 250 millions de litres de lait. Cette situation qui entraîne une baisse conséquente de revenus pour les agriculteurs inquiète encore plus dans la période que nous connaissons de forte inflation et d'une hausse des prix des carburants. Enfin, nous le savons la production de lait bio étant plus coûteuse que la production de lait conventionnel, elle, souhaite connaître les intentions du Gouvernement afin de venir en aide aux producteurs de laits bio et d'éviter une réelle tension financière pour les producteurs de lait.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Victory](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45106

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2022](#), page 2168

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)